



Session 2026 / 2027

DMSM

**DIPLÔME DE MÉDECINE ET SECOURS
EN MONTAGNE EN MILIEU TROPICAL**

Dossier d'inscription

À envoyer avant le 31 mai 2026



Contact renseignement
dmsmreunion974@gmail.com



DÉCOUVRIR LA FORMATION EN VIDÉO

<https://youtube.com/shorts/LRtKaBvHh8w>

bouton cliquable

01

Présentation

DMSM

**DIPLÔME DE MÉDECINE ET SECOURS
EN MONTAGNE EN MILIEU TROPICAL**

1.1 Objectifs pédagogiques

Acquisition par les professionnels de santé des connaissances théoriques et pratiques spécifiques en médecine de montagne et des techniques de secours médical en milieu périlleux en environnement tropical.

Les objectifs pédagogiques visent à :

- Maîtriser les connaissances techniques permettant d'évoluer sur une scène de secours en milieu périlleux et d'y accéder dans des conditions optimales de sécurité.
- Acquérir les techniques de conditionnement et d'extraction et d'évacuation de victimes en milieux périlleux et/ou isolé.
- Comprendre les manœuvres techniques de secours développées par les secouristes, afin d'adapter la prise en charge médicale ou paramédicale à leurs contraintes.
- Comprendre les implications environnementales des milieux périlleux sur les stratégies de prise en charge médicale.
- Connaître les spécificités des contraintes environnementales sur l'organisme.

1.2 Cible / public

- Médecins
- Internes en médecine
- Infirmiers
- Professionnels de santé

1.3 Pré-requis

Le DMSM est une formation très soutenue sur le plan physique et psychologique. Il est essentiel pour y participer d'être en excellente condition physique.

Un pré-requis technique de base est demandé. Il sera vérifié et consolidé lors de la journée du **06 novembre 2026** :

- Savoir enfiler un baudrier,
- Faire un nœud d'encordement au baudrier (technique du 8 tressé),
- Se longer et progresser sur une main courante,
- Descendre en rappel avec un descendeur
- Vérification du matériel individuel

1.4 Équipe organisatrice

Conception de la formation

Dr Emmanuel CAUCHY - IFREMMONT
Dr Pascal LE NABAT - CHOR

Direction de l'enseignement

IFREMMONT, SAMU 974

Comité scientifique

CHU REUNION, IFREMMONT, SAMU 974, SARMUR

Comité technique

IFREMMONT et PGHM de La Réunion

Responsable pédagogique

Dr Pascal ZELLNER - Directeur de l'IFREMMONT

Encadrement pédagogique

Dr Pascal BAUDON - SAMU 974
Dr Jonathan CLUZEL - SAMU 974
Dr Jordan BRENON - SAMU 974

Coordinateur pédagogique

Dr Jordan BRENON - SAMU 974

1.5 Les partenaires



L'IFREMMONT **L'Institut de Formation et de Recherche** **en Médecine de Montagne**

Basé à Chamonix, l'institut dispose d'une certification QUALIOPI qui confère à la formation un caractère qualifiant de reconnaissance nationale.

www.ifremmont.com



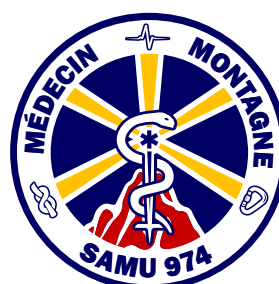
PGHM **Peloton de Gendarmerie de Haute** **Montagne de La Réunion**

Le PGHM est une unité de la Gendarmerie Nationale spécialisée dans le secours en montagne. Composé de gendarmes guides de haute montagne et de secouristes, c'est un partenaire institutionnel du SAMU dans la mission de secours à personnes en milieu périlleux.



SAG **Section Aérienne de Gendarmerie** **de La Réunion**

La SAG est chargée des missions de sécurité publique ainsi que des missions de secours et d'intervention en milieu spécialisé (mer, montagne). La Réunion est le seul département d'Outre-mer à posséder une unité aérienne de la gendarmerie à qualification montagne.



Groupe médical d'intervention **en milieu périlleux**

Les médecins du groupe d'intervention en milieu périlleux de La Réunion sont des urgentistes du SAMU 974. Ils sont formés pour les interventions pré-hospitalières en collaboration avec le PGHM et la SAG.

Avec le soutien de



The background image shows a group of people, mostly seen from the back, wearing climbing helmets and harnesses. They are standing on a dirt clearing in a mountainous, tropical environment. A helicopter is parked in front of them, and a person is standing near its open door. The scene is overlaid with a semi-transparent red filter. A large white number '02' is centered in the upper half of the image.

02

La formation

DMSM

DIPLOME DE MEDICINE ET SECOURS
EN MONTAGNE EN MILIEU TROPICAL

L'enseignement se déroule à La Réunion sur la base d'une formation théorique et pratique comprenant :

- Des cours magistraux en séances plénières,
- Des mises en situations techniques sur le terrain.

Les modalités sont les suivantes :

- Une demi-journée de consolidation des pré-requis techniques
- Deux journées de formation plénière
- Deux modules obligatoires de 5 jours et 4 nuits, dispensés en montagne avec hébergement sur site :
 1. **Premier module « Interventions en parois et terrains variés »** à Cilaos
 2. **Deuxième module « Interventions en canyon, eaux vives et spéléologie »** à la Plaine des Palmistes

Lors des ateliers pratiques, les étudiants travaillent sur des mises en situation concrètes sur le terrain, en sous groupes de 5 stagiaires encadrés par un binôme médecin expert / gendarme du PGHM, guide de haute montagne secouriste. Ils sont supervisés alternativement par un expert de l'IFREMMONT.

Les sous groupes alternent successivement sur chacun des ateliers proposés en conservant leur binôme encadrant.

Les thématiques médicales et techniques des ateliers sont abordées en briefing de préparation la veille et débriefées au retour avec le binôme encadrant sous la supervision de l'IFREMMONT.

2.1 Recrutement

La formation est configurée pour un effectif maximum de 15 stagiaires. Les dossiers de candidature sont réceptionnés jusqu'au **31/05/2026**. Ils sont ensuite examinés par la commission pédagogique qui arrête la liste des inscrits. Les candidats sont individuellement informés avant le **15/06/2026** de la décision de la commission pédagogique.

2.2 Calendrier

Journée de pré-requis techniques
Vendredi 06/11/2026

Module 1
Interventions en parois et terrains variés
Plénière le samedi 14/11/2026
Puis du lundi 16/11 au vendredi 20/11/2026

Module 2
Intervention en canyon, eaux vives et spéléologie
Plénière le samedi 22/05/2027
Puis du lundi 24/05 au vendredi 28/05/2027

2.3 Volume horaire

Un total de 108h00 réparties sur 13 journées :

- Cours théoriques **22h00**
- Travaux pratiques **86h00**

2.4 Frais de formation

Inscription individuelle :
2 200 Euros

Se répartissant en 3 règlements :

- 1 100 Euros à l'inscription
- 550 Euros au 1^{er} stage
- 550 Euros au 2^{ème} stage

Le matériel individuel obligatoire est à la charge du stagiaire.

Les frais d'hébergement sont pris en charge par l'organisation.

2.5 Prise en charge

La formation étant qualifiante (agrément Qualiopi de l'IFREMMONT) elle peut donner droit à une prise en charge en fonction des dispositions spécifiques au statut de chaque stagiaire.

Les frais sont **obligatoirement avancés par le stagiaire**, même si votre employeur vous affirme que vous n'avez pas à avancer les frais. Vous devrez demander un remboursement secondairement grâce aux attestations de présence et de réussite qui vous seront fournis. En cas de non respect des modalités de versement des frais, l'équipe pédagogique se réserve le droit de refuser ou d'annuler l'inscription du postulant.

Il appartient à chaque stagiaire de se renseigner auprès de son employeur.

2.6 Contenus pédagogiques

Dominante Médicale

- Accidentologie et Traumatologie de montagne
- Pathologies de l'altitude
- Pathologies du froid
- Pathologies de la chaleur
- Pathologies de l'effort
- Médecine d'expédition
- Médecine du voyage
- Télémédecine en expédition
- Trousse de secours
- Matériel de secours

- Organisation du secours en montagne en France et à l'Etranger
- Histoire du secours en montagne

Dominante Technique

- Techniques d'approche et de progression en milieu périlleux
- Sécurité individuelle et collective
- Sécurisation des victimes
- Techniques d'extraction, de conditionnement et d'évacuation
- Matériel technique de secours
- Points d'ancrages et bases physiques de résistance des matériaux
- Orientation
- Progression en terrain varié
- Progression en paroi
- Progression en canyon
- Progression en spéléologie
- Problématiques liées aux secours hélicoptérés (approche, hélitreuillage en dépose et en récupération)
- Formation à l'hélitreuillage avec réalisation pratique (deux hélitreuillages sont prévus sur la formation; un treuillage en dépose, un treuillage en récupération) **selon disponibilité de l'hélicoptère**
- Formation continue aux techniques de progression individuelle et aux objectifs techniques communs remis en début de stage
- Formation continue aux techniques de secours lors des ateliers pratiques de mises en situation, ainsi que lors des briefings / débriefings
- Formation continue lors des ateliers, à la stratégie de prise en charge médicale et son optimisation en fonction de la situation médicale et du contexte technique et environnemental

2.7 Engagement

Les candidats retenus s'engagent à participer à la totalité de la formation. Les retraits pour cas de force majeure sont pris en compte par la commission pédagogique.

Les frais engagés ne pourront être remboursés qu'en fonction du calendrier, de la formation déjà réalisée et de la possibilité ou non de recruter un remplaçant.

2.8 Équipements individuels

Une liste précise du matériel obligatoire et du matériel conseillé sera transmise aux stagiaires. Elle comportera au moins leurs EPI (Equipements de Protection Individuelle) en état irréprochable, avec :

- Casque homologué escalade (EPI)
- Baudrier (EPI)
- Deux longues de sécurité dynamiques (double longe asymétrique) équipées chacune d'un mousqueton de sécurité (EPI)
- Un mousqueton de sécurité au pontet du baudrier avec descendeur
- Trois mousquetons de sécurité libres (soit 6 mousquetons de sécurité en tout)
- Une poignée autobloquante mécanique (type JUMAR ou CROLL) (EPI)
- Des équipements vestimentaires et personnels adaptés à la pratique de la montagne

La liste exhaustive sera transmise aux inscrits.

2.9 Équipements collectifs

Les équipements collectifs (matériels de secours, cordes, ancrages...) sont fournis par les organisateurs.

2.10 Modules optionnels

Des modules optionnels peuvent être validés par les étudiants qui souhaitent compléter leur formation.

1. Module optionnel « Secours en haute montagne Stage Eté » (Chamonix)
2. Module optionnel « Secours haute montagne Stage Hiver » (Chamonix)
3. Module optionnel « Médecine d'expédition » Himalaya (Népal Bhoutan)
4. Module optionnel « Médecine d'expédition » Cordillère des Andes (Bolivie Pérou)
5. Module optionnel « Médecine d'expédition » Kilimandjaro (Tanzanie)

Ces modules sont organisés par L'IFREMMONT de Chamonix et sont à planifier de façon individuelle en fonction des programmes de formations proposés par l'IFREMMONT.

Contact : contact@ifremmont.com

Site : <https://www.ifremmont.com>

2.11 Validation du diplôme

- Présence obligatoire à toutes les sessions (journée de pré-requis techniques et plénières incluses)
- Evaluation pratique continue selon une grille de critères techniques et de critères médicaux / paramédicaux
- Examen de restitution des objectifs techniques à la fin du deuxième stage
- Examen écrit à la fin du deuxième stage

La validation de l'ensemble des critères d'évaluation, donne accès à la délivrance du Diplôme de Médecine et Secours en Montagne en milieu tropical (médecins) ou Diplôme Paramédical de Médecine et Secours en Montagne (paramédicaux).



03

Dossier d'inscription

DMSM

DIPLÔME DE MÉDECINE ET SECOURS
EN MONTAGNE EN MILIEU TROPICAL

L'INSCRIPTION SE FAIT UNIQUEMENT VIA CE FORMULAIRE

<https://forms.gle/6CZuCKQ7FDRIuHX37>

LA DATE DE LIMITE DE DÉPÔT EST FIXÉE AU 31 MAI 2026

bouton cliquable

Par ailleurs, vous devez IMPERATIVEMENT faire passer le chèque d'inscription (1100€ à l'ordre de la SARMUR) au secrétariat du SAMU 974 (Audrey ou Orlane) pour que votre dossier soit pris en compte.

Le chèque doit être transmis à l'adresse suivante :

SAMU 974

Centre Hospitalier Félix Guyon (CHU Bellepierre)

CS 11 021

Allée des Topazes

97400 St Denis

Téléphone 0262 90 60 70

3.1 Documents à transmettre

- ☐ Copie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport)
- ☐ Copie du Diplôme de Médecine, ou d'inscription en troisième cycle d'études médicales, ou copie du Diplôme d'Etat d'infirmier, ou du diplôme professionnel de santé
- ☐ Lettre de Motivation et CV médical ou paramédical
- ☐ Liste de courses (CV montagne)
- ☐ Déclaration sur l'honneur de savoir nager au moins 50 mètres (*intégrée dans le formulaire en ligne*)
- ☐ Certificat Médical de non contre-indication à la pratique des sports de montagne
- ☐ Attestation d'assurance individuelle de l'année en cours couvrant les activités de montagne (*exemple : licence fédérale FFME ou CAF, carte Vieux Campeur*)
- ☐ Photographie récente de vous, type portrait (*pour le trombinoscope interne*)
- ☐ Chèque de 1 100 Euros à l'ordre de la SARMUR (*Si votre candidature n'est pas retenue, vous pouvez au choix récupérer votre chèque au secrétariat ou demander sa destruction*)

3.2 Modalités de règlement

Le paiement se fait en 3 versements :

1. 1 100 Euros à l'inscription, par chèque à l'ordre de la SARMUR
2. 550 Euros au premier module, par virement à la SARMUR
3. 550 Euros au second module, par virement à la SARMUR

Contact renseignement

Coordination pédagogique
dmsmreunion974@gmail.com



DMSM

**DIPLÔME DE MÉDECINE ET SECOURS
EN MONTAGNE EN MILIEU TROPICAL**